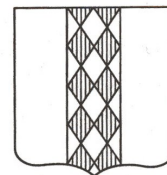




Moulézan

Infos



Blog mairie: <http://blog-mairiemoulezan.com>

Page 1

Le mot du maire

Octobre. L'un de mes mois préférés. Les stress de la rentrée s'effacent pour laisser place à un petit train train qui n'a d'égal que la lente chute des feuilles mourantes. L'automne est là... Pourtant, un regard vers le ciel et le thermomètre nous ferait douter. Mais les vendanges sont terminées (à priori une bonne année) les enfants sont bientôt (déjà!) en vacances et dans quelques jours nous retrouverons l'heure d'hiver. Nous sommes donc bien en Automne...

Si je devais caractériser ces dernières semaines, c'est le mot « enfants » qui me viendrait à l'esprit. La rentrée des classes et l'activité créée dans le village par les écoliers, les gazouillis des nouveaux locataires de la micro crèche, les huit naissances, dont des triplés, qui ont augmenté notre population... Enfants vous dis-je !

A l'échelon de notre village, c'est aussi un reflet de l'augmentation du taux de natalité que connaît notre pays. Cela traduit une espérance en l'avenir... Mais quel avenir? C'est celui de la société que nous sommes en train de bâtir pour ces enfants et qui sera l'héritage que nous leur léguerons. Or, il faut bien l'avouer, la situation présente n'est guère enthousiasmante et nous montre que nous sommes parvenus aux limites d'un modèle. Dans cette optique, les mois à venir seront donc déterminants. N'oublions pas que nous en serons les premiers acteurs et que si nous le voulons, nous seuls pourrions obliger nos futurs dirigeants, quels qu'ils soient, à imaginer un autre modèle de société pour l'avenir... l'avenir de nos enfants.

Pour notre village, l'avenir immédiat sera marqué par les débuts des travaux de notre future station dépollution. La partie administrative est en cours et permettra d'obtenir les subventions nécessaires pour un chantier global qui est estimé à environ 700 000 euros. Dans un prochain bulletin vous serez informés sur ce projet. Si tout va bien, la nouvelle station sera en service début 2013. Elle sera écologique, à base de lits de roseaux et sera située en amont de celle qui fonctionne actuellement. Cela nous occupera pendant quelques mois... Il faut avancer et être concret. C'est ce que votre municipalité tâche de faire chaque jour avec vous et pour vous, dans les petits détails de la vie quotidienne comme pour l'avenir.

Très cordialement, Pierre Lucchini

L'heure d'été a été instituée en France en 1975 suite au choc pétrolier de 1974 avec l'objectif d'effectuer des économies d'énergie en réduisant les besoins d'éclairage. Il s'agit de faire correspondre au mieux les heures d'activités avec les heures d'ensoleillement pour limiter l'utilisation de l'éclairage artificiel. L'estimation des économies est de l'ordre de 1,2 à 1,3 TWh chaque année.

Dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 octobre à 03h du matin il sera 02h. On retardera donc nos réveil d'une heure et on dormira plus longtemps...

Passage au réseau TNT

Le 29 novembre prochain les téléspectateurs moulézanais ne pourront plus recevoir la télévision s'ils n'ont pas adapté leur réception au tout numérique. En effet, à cette date l'ensemble des émetteurs de télévision hertziens de la région Languedoc-Roussillon arrêteront la diffusion des 5 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et mettront en œuvre la Télévision Numérique Terrestre (TNT).

Sont concernés tous ceux qui reçoivent la télé par une antenne râteau ou une antenne intérieure sur leur poste. Si le 29 novembre prochain, les personnes qui disposent déjà de la télévision numérique par antenne râteau ne recherchent pas une nouvelle fois les canaux elles n'auront que partiellement les chaînes.

Le dépliant joint à ce bulletin répond à toutes vos questions. Des aides financières et une assistance technique (sous certaines conditions) sont mises en place par l'Etat. Vous pouvez aussi avoir des renseignements sur internet (www.tousaunumerique.fr) ou en appelant le 0970818818. La mairie est aussi à votre disposition pour vous aider.

Journée taurine du Café de la Poste

Dimanche 30 octobre 2011 le Café de la Poste organise une journée taurine. Voici le programme:

09h30: Déjeuner au pré offert par l'Élevage des Lens (Anthony Meurice)

10h30: Ferrade d'un Poulain de l'Élevage des Lens

11h00: Longue du pré au village (Manade des 4 vents)

16h30: Abrivado-Bandido (Manade des 4 vents)

Apéritif dansant et restauration sur place.

Venez nombreux participer à cette journée qui promet d'être très conviviale.

DANS CE NUMÉRO :

<i>Le mot du maire</i>	1
<i>Passage au réseau TNT</i>	1
<i>Journée taurine Café de la Poste</i>	1
<i>Travaux dans le village</i>	2
<i>Microcrèche M. A. Randon</i>	2
<i>Nettoyage du village</i>	2
<i>Contes en cantine</i>	2
<i>Cinéma itinérant</i>	2
<i>Zoé au village</i>	2
<i>Les triplés sont nés</i>	2
<i>Connaissez-vous votre APC</i>	3
<i>Bibliothèque</i>	3
<i>Déclaration de forages</i>	3
<i>Annonces</i>	3
<i>Carnet</i>	4
<i>Fuel domestique</i>	4
<i>Infos utiles</i>	4

Dictons d'octobre

- Octobre en brumes, mois à rhumes
- Octobre glacé fait vermire trépasser.
- Si octobre s'emplit de vent, du froid tu pâtiras longtemps.
- Octobre emmitoufflé annonce décembre ensoleillé.

C'est l'automne !



Travaux dans le village: point de situation

Trottoir:

Le trottoir situé à la sortie sud du village entre la place du Pigeonnier et la place du Ranquet a été construit par nos cantonniers. Cela termine l'aménagement de cette entrée du village en la sécurisant et en améliorant son accessibilité.

Cimetière:

Les travaux de taille des haies sont terminés. Courant octobre un nettoyage complet permettra d'avoir un beau cimetière pour la fête de la Toussaint.

Table de ping pong:

Une table de ping pong extérieure sera mise en place très prochainement sur la Place du Ranquet

Chemin de l'Or du Fabre:

Des travaux menés par ERDF pendant une semaine à partir du lundi 10 octobre causeront des problèmes de circulation sur ce chemin communal.

Cinéma itinérant

LA PLANETE DES SINGES: St Bauzely le 14/10.

LES CONTES DE LA NUIT: Domesargues le 22/10.

CASE DEPART: La Rouvière le 26/10.

HABEMUS PAPAM St-Génies le 05/1.

Les films sont projetés dans les foyers communaux à 20h30.

Prix d'entrée: 3,50 €.

Zoé à Moulézan

Dimanche 25 septembre, à partir de 17h00, le foyer accueillait Zoé, une petite marionnette. Avec ses amis de la jungle elle a ravi les nombreux enfants et leurs parents qui ont assisté au spectacle. Un brin de nostalgie pour ce beau conte animé par des marionnettes à bras et une belle leçon sur les valeurs d'entraide et de protection de la nature.

Merci à la Communauté de Communes qui permet d'offrir à nos villages de tels spectacles qui mériteraient de connaître parfois une meilleure affluence de spectateurs.

Microcrèche « Marie-Angèle Randon »



Depuis le 08 septembre 2011 notre micro crèche a ouvert ses portes. Elle monte doucement en puissance et fonctionnera au maximum de sa capacité dans quelques temps (10 enfants en permanence). L'équipe des assistantes maternelles "s'approprie" les lieux et améliore, par leurs conseils et expérience, le cadre de vie des enfants.

Nous l'inaugurerons courant octobre en partenariat avec la Communauté de Communes qui a permis la réalisation

de ce projet. Les habitants du village seront invités, ce jour là, à découvrir cette belle réalisation.

Les écoliers de Moulézan ont nettoyé le village



Chaque année, les enfants de l'école de Moulézan consacrent une après midi à nettoyer les rues du village. C'était le cas vendredi 23 septembre sous un soleil radieux. Encadrées par leurs enseignants et des parents, les trois classes (CP, CE1, CE2) ont envahi les chemins et rues de notre village en ramassant tous les débris visibles. Plusieurs sacs ont été remplis et ramenés comme des trophées dans la cour de l'école. Au delà de l'aide ponctuelle qu'ils ont apportée à la commune les enfants ont pris conscience qu'un bon comportement individuel éviterait à une grande quantité d'ordures de s'éparpiller le long des fossés et des ruelles. Un goûter offert par la mairie a redonné des forces aux enfants qui ont promis de ne plus jeter de papiers hors des poubelles..... Merci à tous les participants !

Contes en cantine

Élaborée dans le cadre du Projet Éducatif Local, en partenariat avec la Communauté de Communes Leins-Gardonnenque et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports qui financent le projet, une animation sera proposée aux enfants qui déjeuneront à la cantine de Domesargues les 21,22,24 et 25 novembre prochain entre 12h et 14h. Une conteuse professionnelle, une dame avec une valise remplie de livres.... Ce dispositif permet d'intervenir sur les temps périscolaires et nourrit l'imagination des enfants tout en leur donnant le goût de la lecture.

Vos bambins vous raconteront, le soir, pendant le dîner...

Les personnes qui ne sont pas inscrites sur les listes électorales et qui voudraient voter l'année prochaine pour les élections présidentielles doivent se présenter au secrétariat de mairie avant la fin de l'année 2011 avec une carte d'identité et une preuve de domiciliation (facture EDF, téléphone, etc.)

Tout jeunes Français (fille ou garçon) ayant atteint l'âge de 16 ans doit se faire recenser auprès de sa mairie. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics. (BAC, CAP, Permis de conduire, ...). Lors du recensement, il faut indiquer les informations suivantes : Nom, prénoms, date et lieu de naissance, ainsi que les mêmes éléments concernant les parents, adresse, situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle.

Les triplés sont nés

M. Martinez Stéphan et Mme Laurent July (Chemin de Montagnac) sont parents de 2 garçons et 1 fille qui sont nés le 7 octobre.

Giulia, Louka et Loan ainsi que leur maman sont en bonne santé et le papa transpire déjà !

Triple félicitations aux parents. D'autres informations dans le prochain bulletin.

Un petit livret intitulé « Projet éducatif local: les activités enfance jeunesse » a été distribué dans les boîtes aux lettres. Il intéresse les famille qui veulent faire découvrir des activités innovantes à leurs enfants pendant les vacances scolaires. Il ne faut pas trop tarder pour les inscriptions car les places sont limitées. Des livrets sont disponibles à la mairie en cas de besoin.

Connaissez-vous bien votre Agence Postale Communale ?



L'Agence Postale de Moulézan (04.66.77.66.21) est située sur la place de la Mairie et Mme Hélène Lesbats vous y accueille. Depuis un mois, pour en faciliter l'accès à un plus grand nombre de personnes, les horaires ont été modifiés. Elle est ouverte, à l'essai, du lundi au samedi de 8h à 12h. Elle offre à la population de nombreuses prestations:

Services postaux:

Tout affranchissement de lettres, recommandés, colis à destination de la France et de l'étranger. Vente de timbres ordinaires et de collection. Vente d'enveloppes pré-timbrees (Moulézan). Vente de Prêt à Poster France/Europe/Monde pour documents ou marchandises. Emballages colis de toutes sortes.

Retrait des lettres et colis en instance. Réexpédition, garde du courrier

Recharges téléphoniques tous opérateurs

Services financiers:

Retrait d'espèces sur compte courant, Postépargne ou Livret Epargne. Virements internes ou vers une autre banque. Prise de rendez-vous auprès de conseillers financiers.

Tourisme-Culture:

Information sur les programmes de cinéma, les musées, les conférences, les visites et les événements de notre région.

Timbres:

Les Français n'avaient qu'une façon de poster du courrier rapide, ils ont désormais le choix entre trois solutions :

- La Lettre prioritaire actuelle, distribuée en 24h. (0,60 €)
- La Lettre verte, incarnée par le nouveau timbre vert, distribuée en 48h, plus économique et plus respectueuse de l'environnement car la lettre ne prend pas l'avion. (0,57€).
- La Lettre en ligne (0,99€) qui permet d'envoyer jusqu'à 19h à La Poste, via Internet, un courrier depuis n'importe quel ordinateur, imprimé et mis sous pli par La Poste, distribué le lendemain par le facteur.

Bibliothèque

Peut être certains ne le savent-ils pas, mais notre village est doté d'une bibliothèque. Elle est tenue par des bénévoles et est ouverte au public le **MARDI de 16h30 à 18h00**.

N'hésitez pas à la fréquenter. Les livres sont renouvelés fréquemment grâce au passage du bibliobus du Conseil Général.

Le prêt des livres est gratuit.

Déclaration en mairie des forages et puits domestiques

Décret n°2008-652 du 02 juillet 2008. Vous êtes concernés par cette déclaration si vous possédez un ouvrage de prélèvement (forage ou puits) en eau souterraine et que cette eau sert aux besoins usuels d'une famille (alimentation en eau potable de la maison, arrosage du jardin, etc.). Tout prélèvement inférieur ou égal à 1000 m³/an est assimilé à un usage domestique.

Si vous avez déjà un forage ou un puits dans votre propriété vous devez le déclarer au plus vite à la mairie, qu'il soit en état de fonctionner ou non. Si vous désirez réaliser un nouveau forage ou un puits sur votre propriété, vous devez faire une déclaration d'intention au moins un mois avant le début des travaux et la compléter à la fin des travaux.

Pourquoi? L'eau est un bien commun à protéger. Les forages doivent être réalisés dans « les règles de l'art » afin d'éviter toute pollution de la nappe souterraine. En cas de pollution accidentelle qui risque de présenter un risque sanitaire pour la population, le recensement des puits et forages privés permet aux services publics d'informer rapidement les utilisateurs.

Comment? S'adresser à la mairie ou télécharger le formulaire sur internet (www.gard.equipement-agriculture.gouv.fr/déclaration-en-mairie-des-forages-a646.html)

Annonces

L'Association des Parents d'Elèves du regroupement scolaire vend des bulbes de fleurs. Les prix sont très intéressants et le but de cette vente est d'obtenir des fonds pour les sorties pédagogiques des enfants.

Les commandes sont à prendre auprès de Mme El Amouri (0679535789) ou dans les commerces où des catalogues sont disponibles. Si vous voulez avoir un beau jardin au printemps, c'est le moment. **Commandes avant mercredi 19 octobre.**

Si votre enfant a des difficultés dans ses études ou désire s'améliorer, pensez à Samantha Lesbats qui réside à Moulézan et est donne des cours à domicile dans les matières suivantes: Maths, Anglais, Comptabilité (BTS ou licence en droit), Informatique (initiation au B2i niveau 2).

Elle apporte aussi de l'aide aux devoirs et apprend à l'enfant à devenir autonome dans son travail journalier. Possibilité de réduction d'impôts. Pour tout renseignement téléphoner au 06776274 ou envoyez un message sur sa BAL: samantha.lesbats@gmail.com

Annuaire, renseignements utiles



Mairie:	04 66 77 87 94
Poste Moulézan:	04 66 77 66 21
Poste Lédignan:	04 66 56 98 50
Café de la poste	04 66 77 89 21
Épicerie	04 66 77 87 42
Boulangerie « La Gourmandine »	04 66 77 52 65
ML Immobilier	04 66 80 96 40
École Moulézan:	04 66 77 86 22
Collège de la Gardonnenque:	04 66 83 30 60
Déchetterie St Bénézet:	04 66 56 58 30
	Ou 06 79 89 13 19
Communauté des communes Lens-Gardonnenque:	04 66 63 00 80
Pompiers:	04 66 83 40 58 ou 18
Gendarmerie St Mamert:	04 66 81 10 33
Samu:	15
Bus STDG	04 66 29 27 29
Crèches-Halte Garderies	
St Génies:	04 66 81 62 55
Parignargues:	04 66 63 24 04
Moulézan	04 66 93 64 22
SOS problème d'eau	06 80 14 64 38
Centre Médical St-Mamert	04 66 81 18 96
Centre Hospitalier de Nîmes:	04 66 68 68 68
Centre Hospitalier d'Alès:	04 66 78 33 33
Centre Anti-Poisons:	04 91 75 25 25
Météo France (Gard):	08 36 68 02 30
Préfecture du Gard:	04 66 36 40 40



Mairie:

Ouverture au public: Lundi de 14h à 18h - Mercredi de 8h à 12h - Vendredi de 8h à 12h
Le maire est présent en mairie ces jours là, le mardi de 8h à 12h et le jeudi de 14h à 18h.

Il peut vous recevoir en permanence sur rendez-vous.

Bibliothèque:

Mardi de 16h30 à 18h00 (Prêt gratuit)

Déchetterie:

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Carte de membre obligatoire (à retirer en mairie)

Agence Postale Communale:

Du lundi au samedi de 08h00 à 12h00

Les nouveaux arrivants dans notre village sont priés, s'ils ne l'ont pas encore fait, de se présenter à la mairie (voir heures d'ouvertures plus haut. En cas de problème d'horaire, prendre rendez-vous en téléphonant). Merci !

Les prochains ramassages des encombrants par le cantonnier auront lieu **le jeudi 03 novembre 2011**. Déposez vos encombrants devant votre habitation avant 07h30.

Inscription impérative à la mairie (téléphone).

Il reste quelques composteurs à vendre au prix de 15 €. S'adresser à la mairie.

Des étiquettes autocollantes « STOP PUB » pour vos boîtes à lettres sont à votre disposition à la mairie

Ce bulletin est le votre. Vous pouvez participer à sa rédaction en proposant des articles, des annonces, des photos, des dessins, en faisant part d'événements familiaux importants etc. Il suffit de les faire parvenir à la mairie. N'hésitez pas!

Carnet

Naissances:

- **Hugo Brunel**, fils de Adrien Brunel et de Isaline Bandzwolek domiciliés 6, chemin de Montagnac.
- **Titouan Gautier**, fils de Benoit Gautier et de Cécile Dupouy, domiciliés 5, clos des Cigales sur le chemin du Mas de Pian.
- **Manuela Da Costa** fille de Sandrine Da Costa qui habite 4 avenue de Coulombet.
- **Nathan JULES**, fils de Anthony Jules et de Lætitia Threard qui habitent 6, rue de la Bergerie.
- **Giulia, Louka et Loan Martinez** les triplés de M. Martinez Stéphan et Mme Laurent Julie qui résident 1 chemin de Montagnac.

Félicitations à toutes ces familles et bienvenus à ces nouvelles et nouveaux moulézanais !

Mariage:

Le 27 août dernier **Agnès Vincent et Nicolas Pecheral** se sont unis . Le mariage a été célébré à la mairie et en l'église de Caissargues. Nous les félicitons, ainsi que leurs parents et nous leur souhaitons tout le bonheur possible.

Fuel domestique

Comme chaque année, la mairie propose de regrouper les commandes de fuel domestique afin de diminuer le prix au litre. Les personnes intéressées doivent se faire connaître **avant le 13 novembre** en téléphonant au secrétariat de mairie. Le prix du litre sera établi lors de la commande globale auprès du fournisseur ce jour là

Info paroisse:

Les paroissiens de Moulézan qui désirent recevoir le bulletin paroissial par internet peuvent envoyer un message à l'adresse suivante:

lepontbulletinparoissial@gmail.com

Prochain conseil municipal le lundi 25 octobre à 20h30.